



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 18/10/2021

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Joanna BRUNELLE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 38

Courriel : driebat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 04 octobre au 17 octobre 2021

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

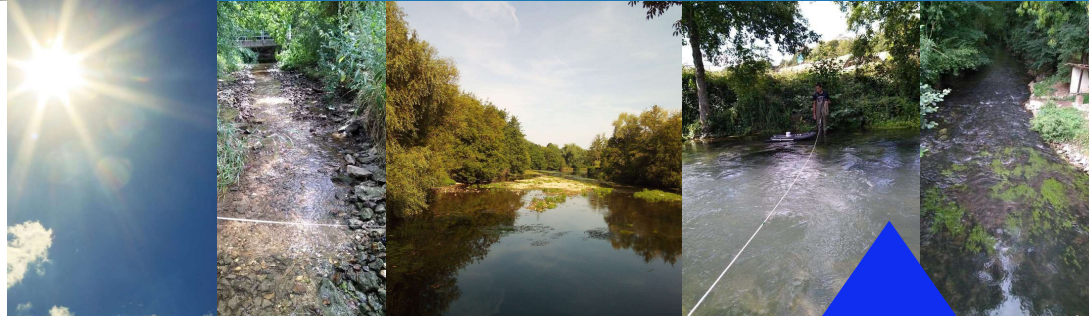
Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 04 octobre au 17 octobre 2021

N°10

édité le 18/10/2021

Synthèse

La quinzaine qui vient de s'écouler a été globalement sèche sur l'ensemble du bassin de l'Île-de-France. Par conséquent, les débits des grandes rivières sont légèrement à la baisse mais restent toutefois largement au-dessus des seuils d'étiage. Quant aux petites rivières, la situation est plus hétérogène. Mais dans l'ensemble les débits sont assez stables.

Les prévisions météorologiques sont plus instables pour la semaine à venir. En effet quelques précipitations sont attendues mais les quantités ne devraient pas être importantes. La tendance devrait donc être à la stabilité des débits.

Grandes rivières

Tous les débits des grandes rivières sont au-dessus des seuils d'étiage. La tendance, sur la quinzaine passée est à la légère baisse dans l'ensemble.

Quelques pluies sont annoncées cette semaine, les débits devraient rester assez stables.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

En début de quinzaine, certains débits étaient remontés suites à des intempéries. Depuis, en l'absence de pluie, les débits sont repartis globalement à la baisse. La situation n'est pas homogène sur le territoire. Les bassins des Morins gardent des débits assez bas, ainsi que celui de la Vanne.

Quelques précipitations sont attendues les prochains jours mais ne devraient pas permettre aux débits de remonter significativement.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 1 station en vigilance : Episy (Lunain) sur le Lunain.
- 2 stations en alerte : Pommeuse sur le Grand Morin et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 1 station en alerte renforcée : Montmirail sur le Petit Morin.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

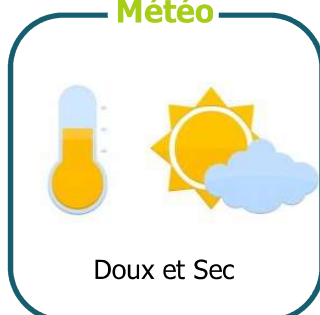
Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

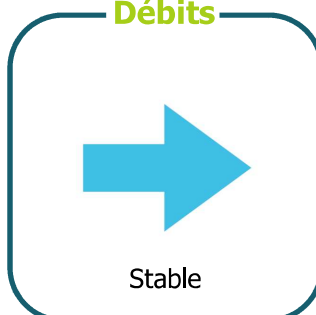
- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Débits



Nappes



Prochain bulletin d'étiage le 02 novembre 2021

QR code du bulletin

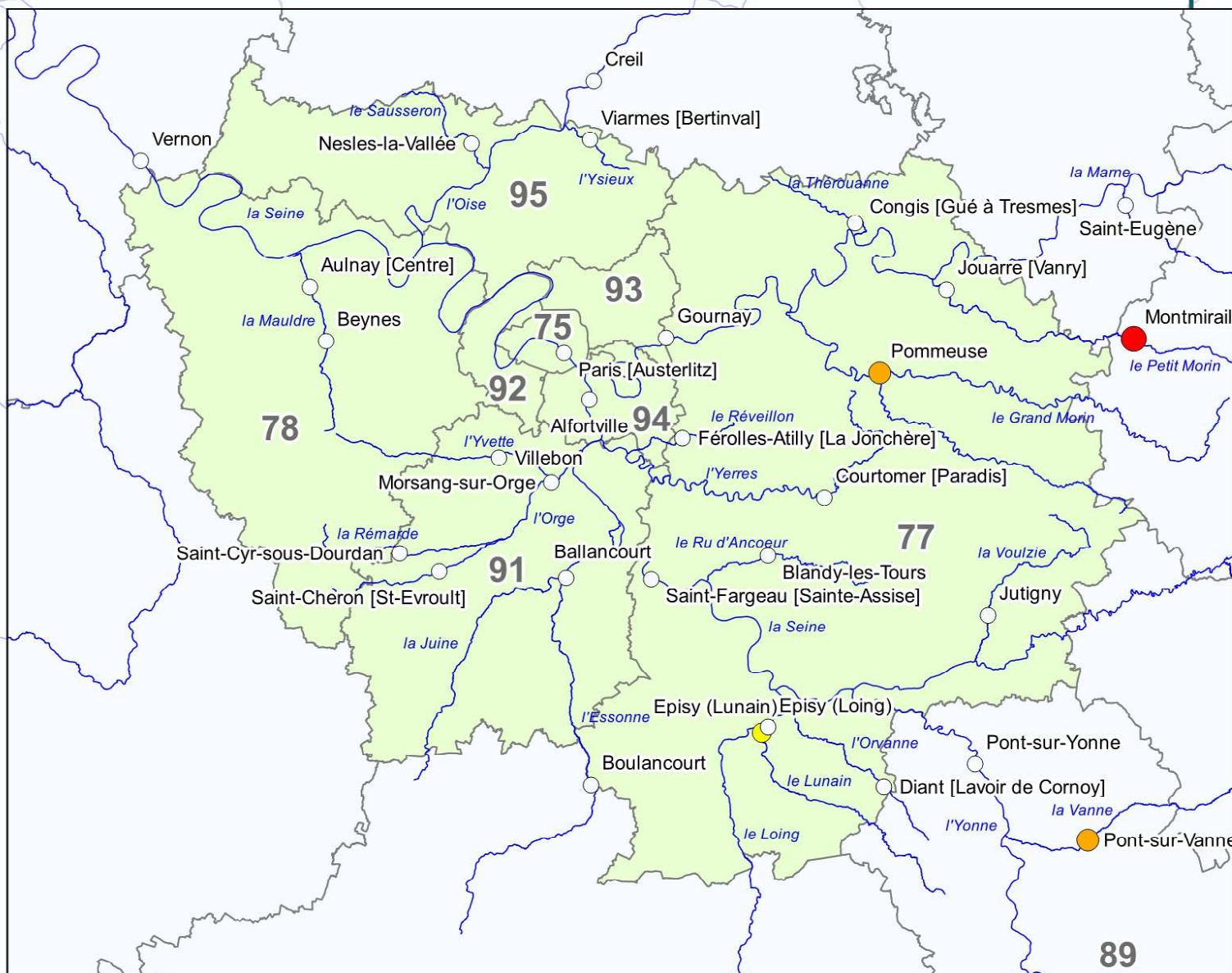


SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 18/10/2021



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situations		Evolution	Indice de confiance
		V	A	AR	C		04/10	18/10		
Grandes rivières :										
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	66 le 16/10/21	58		↗	
Oise	Creil	32	25	20	17	52 le 16/10/21	54		↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	107 le 16/10/21	119		↘	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	114 le 16/10/21	123		↘	
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	179 le 14/10/21	188		↘	
Seine	Vernon	170	131	113	100	269 le 16/10/21	281		↘	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	35 le 16/10/21	29		↗	
Petites rivières :										
Essonne	Boulangcourt (**)	0,32	0,32	0,20	0,20	1,11 le 13/10/21	0,95		↗	
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	7,7 le 16/10/21	7,3		↗	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,94 le 16/10/21	2,0	A	↘	■ ■ ■ ■ ■
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	13,5 le 16/10/21	14,0		↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,32 le 14/10/21	0,34	V	↘	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,74 le 12/10/21	0,71		↗	
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,28 le 16/10/21	1,21		↗	
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,0 le 15/10/21	1,9		↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,29 le 15/10/21	0,29		↗	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,42 le 12/10/21	0,42	AR	↗	■ ■ ■ ■ ■
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,30 le 12/10/21	0,27		↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,049 le 16/10/21	0,048		↗	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0,011	0,011	0,005	0,005	0,017 le 16/10/21	0,014		↗	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,55 le 16/10/21	0,43		↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,93 le 16/10/21	0,84		↗	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,55 le 16/10/21	0,51		↗	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00	3,00 le 16/10/21	2,98	A	↗	■ ■ ■ ■ ■
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,59 le 16/10/21	1,54		↗	
Yerres	Courtomer [Paradis]	0,034	0,034	0,010	0,010	0,105 le 15/10/21	0,058		↗	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,131 le 15/10/21	0,108		↗	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,52 le 12/10/21	0,50		↗	
Stations non réglementaires (***) :										
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,20 le 14/10/21	0,17		↗	
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,99	0,76	0,66	0,59	1,03 le 15/10/21	0,96		↗	

- (*) débit corrigé par rapport au bulletin précédent suite à des jaugeages
- (**) station gérée par la DREAL Centre
- (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance
- A seuil d'alerte
- AR seuil d'alerte renforcée
- C seuil de crise

Evolution depuis le dernier bulletin :

- Hausse ↗
- Stable →
- Baisse ↘

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

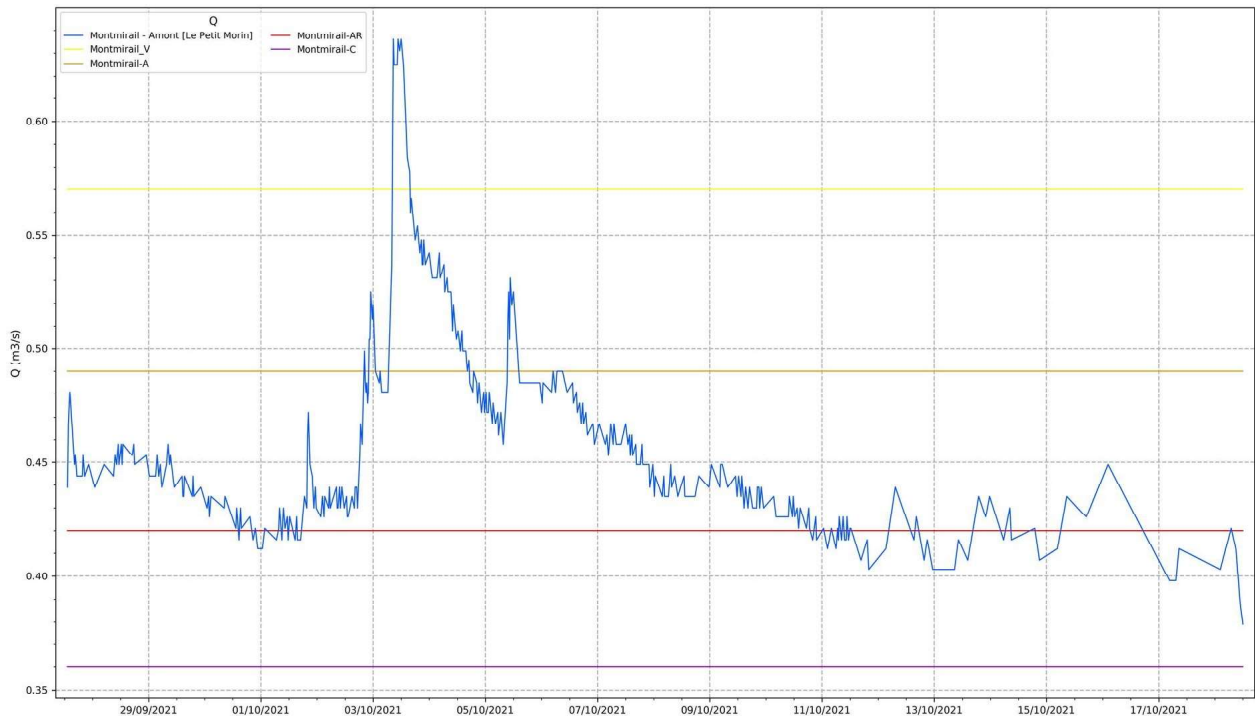
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers pour quelques stations représentatives

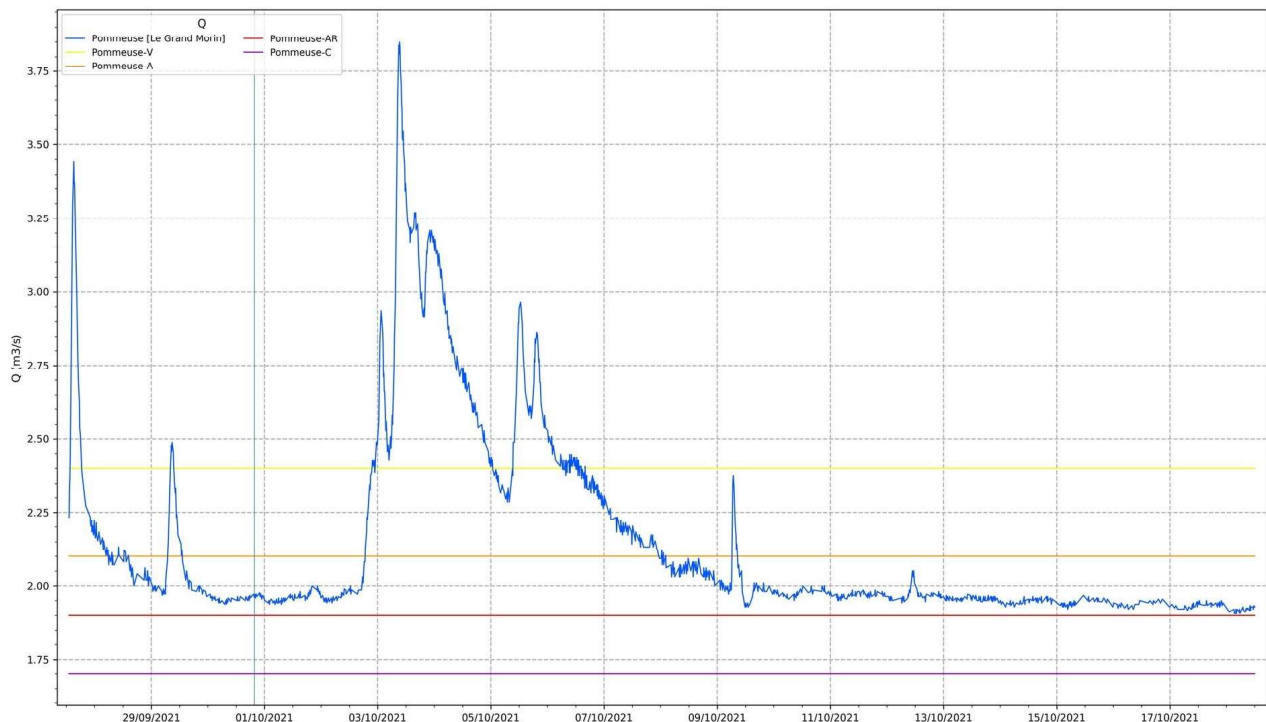
Le Petit Morin à Montmirail

À la faveur d'un temps plutôt sec depuis une dizaine de jours, la station de Montmirail sur le Petit Morin voit ses débits baisser sensiblement. Elle reste en alerte renforcée. Quelques précipitations sont attendues les prochains jours, les débits pourraient rester stables voire légèrement remonter.



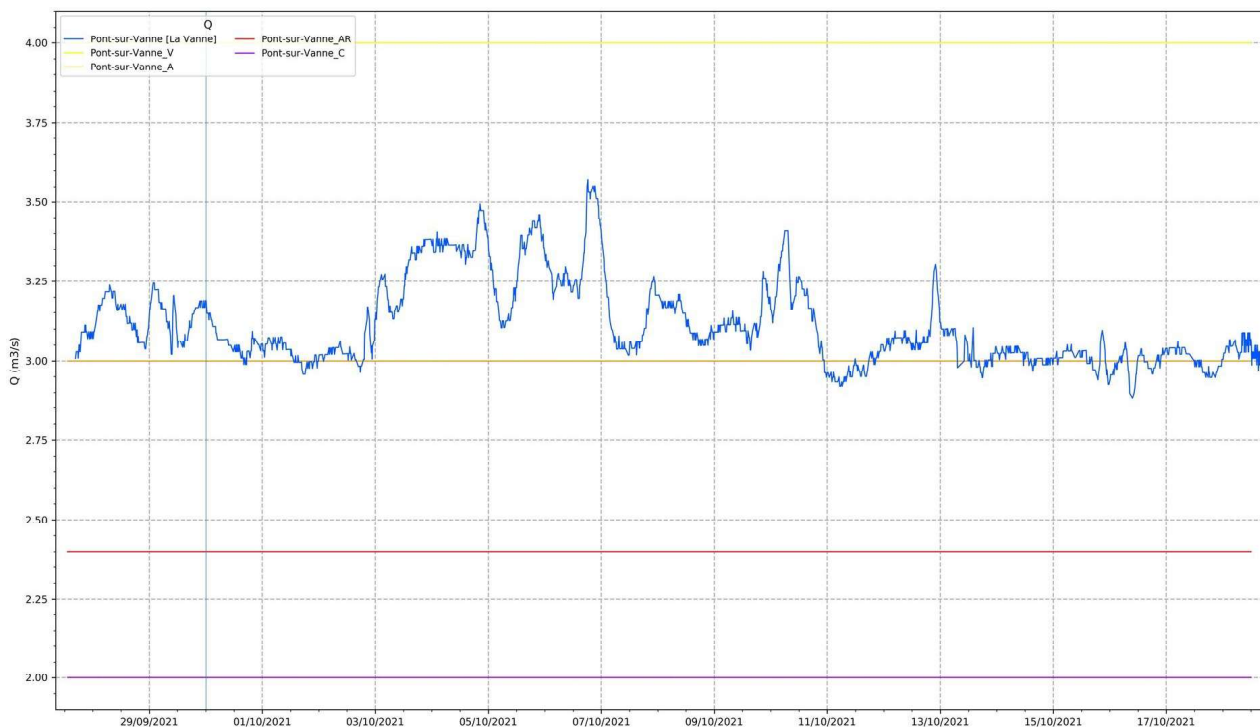
Le Grand Morin à Pommeuse

Le Grand Morin à Pommeuse après un léger répit en début de quinzaine repart à la baisse et reste donc en alerte. Les débits flirtent avec le seuil d'alerte renforcée sans toutefois le franchir. Quelques pluies sont prévues prochainement, la situation devrait rester globalement stable.



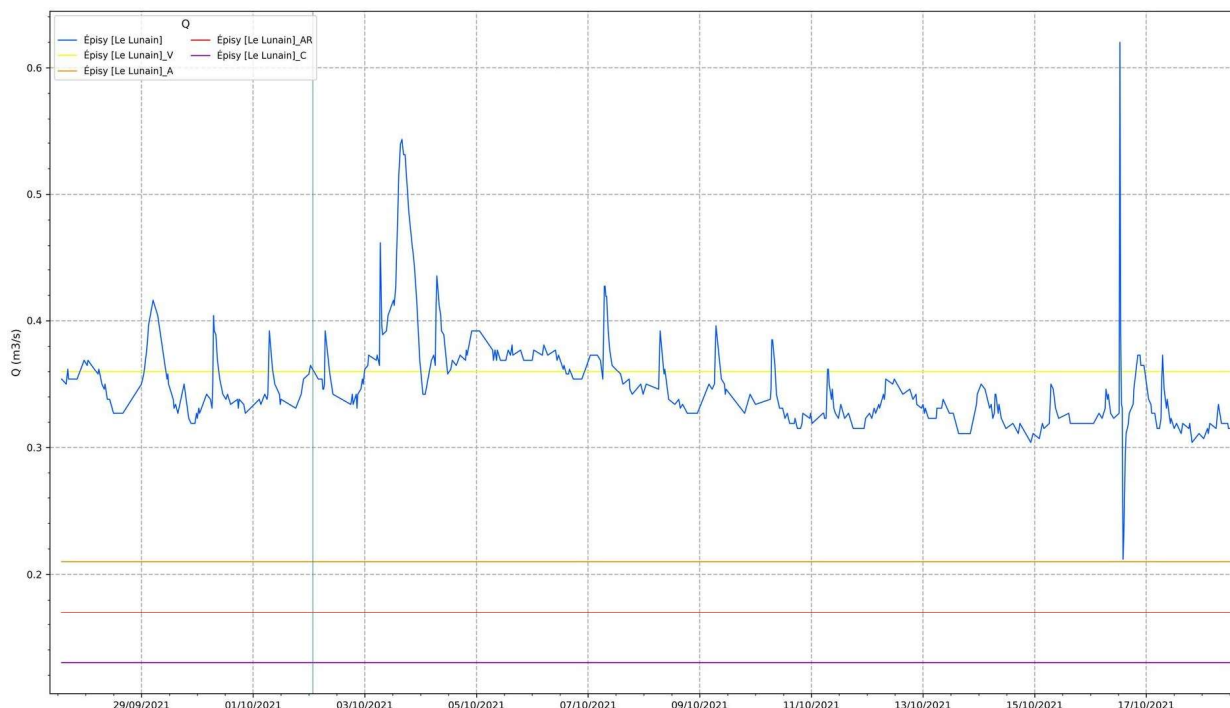
La Vanne à Pont-sur-Vanne

Les débits de la Vanne à Pont-sur-Vanne sont toujours bas et oscillent faiblement autour du seuil d'alerte. Les prévisions météorologiques sont légèrement humides pour les prochains jours mais la situation ne devrait pas vraiment évoluer.



Le Lunain à Episy (Lunain)

Le Lunain à Episy est très légèrement à la baisse durant cette quinzaine en l'absence de pluie. La situation ne devrait guère changer dans les prochains jours.



Station	Seuils (m³/s)																		
	V	A	AR	C	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	...	
Grandes rivières :																			
Marne																			
Gournay-sur-Marne																			
Oise																			
Creil																			
Seine																			
Saint-Fargeau [Sainte-Assise]																			
Seine																			
Alfortville																			
Seine																			
Paris [Austerlitz]																			
Seine																			
Vernon																			
Yonne																			
Pont-sur-Yonne																			

Petites rivières :																			
Essonne																			
Bouliancourt (**)																			
Essonne																			
Ballancourt																			
Grand Morin																			
Pommeuse																			
Loing																			
Episy (Loing)																			
Lunain																			
Episy (Lunain)																			
Mauldre																			
Beynes																			
Mauldre																			
Aulnay-sur-Mauldre [Centre]																			
Orge																			
Morsang-sur-Orge																			
Orvanne																			
Diant [Lavoir de Cornoy]																			
Petit Morin																			
Montmirail																			
Rémarde																			
Saint-Cyr-sous-Dourdan																			
Férolles-Ailly [La Jonchère]																			
Réveillon																			
Férolles-Ailly [La Jonchère]																			
Ru d'Ancoeur																			
Blandy-les-Tours																			
Blandy-les-Tours																			
Sausseron																			
Nesles-la-Vallée																			
Saint-Eugène																			
Sursmeil																			
Théroutte																			
Congis [Gué à Tresmes]																			
Yonne																			
Pont-sur-Yonne																			
Jutigny																			
Voulzie																			
Yverres																			
Courtomer [Paradis]																			
Ysieux																			
Viarmes [Moulin de Bertinval]																			
Yvette																			
Villebon-sur-Yvette																			

Stations non réglementaires (***) :																			
Station	V	A	AR	C	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	...	
Essonne																			
Saint-Chéron [St-Evrault]																			
Petit Morin																			
Jouarre [Narry]																			

TOTAL / 30																			
	3	5	6	7	8	9	10	13	10	5	4	0	0	0	0	0	0	0	0
V	3	5	6	7	8	9	10	13	10	5	4	0	0	0	0	0	0	0	0
A	0	1	0	0	1	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
AR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(*) débit corrigé par rapport au bulletin précédent suite à des jaugages
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

Situation des nappes

Etat des piézomètres

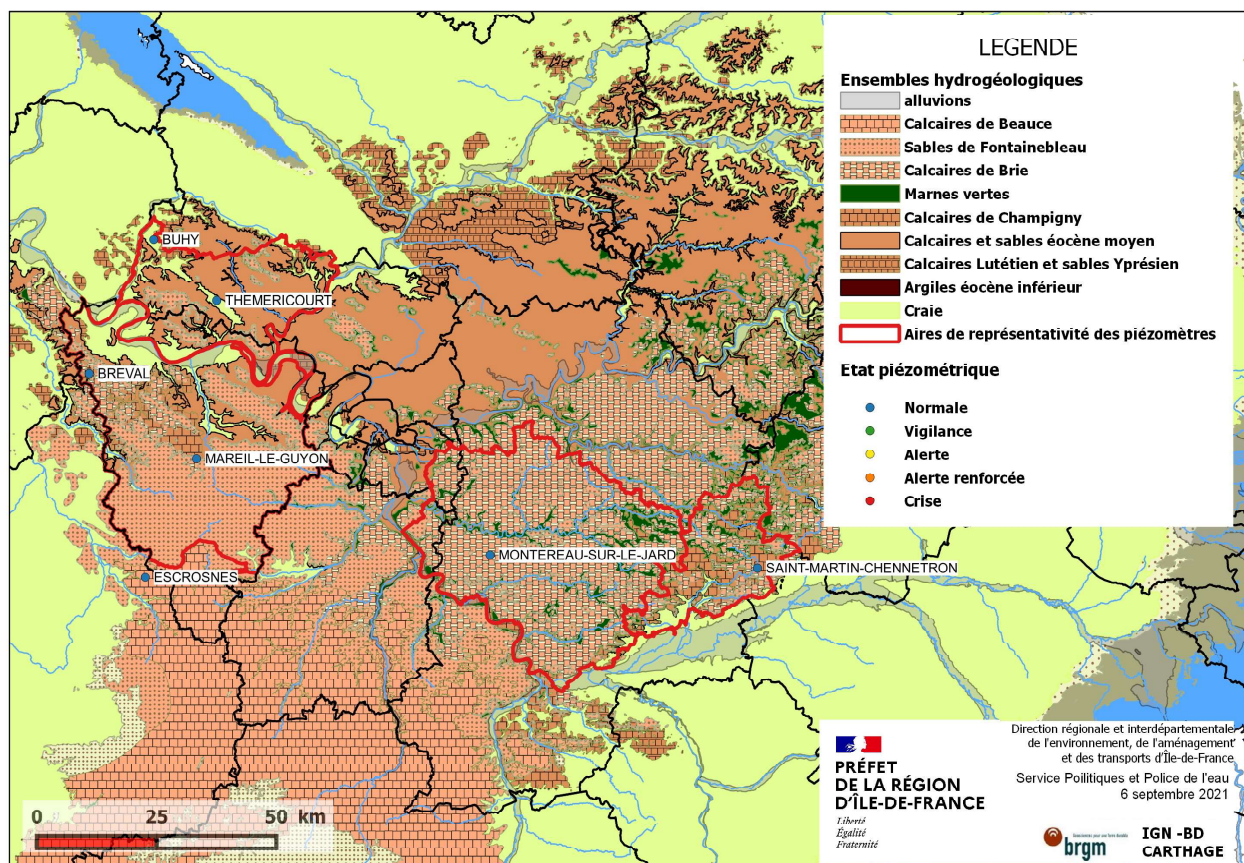
Tableau des tendances

La vidange des nappes se poursuit dans l'ensemble.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Escrosnes (craie sous couverture tertiaire)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

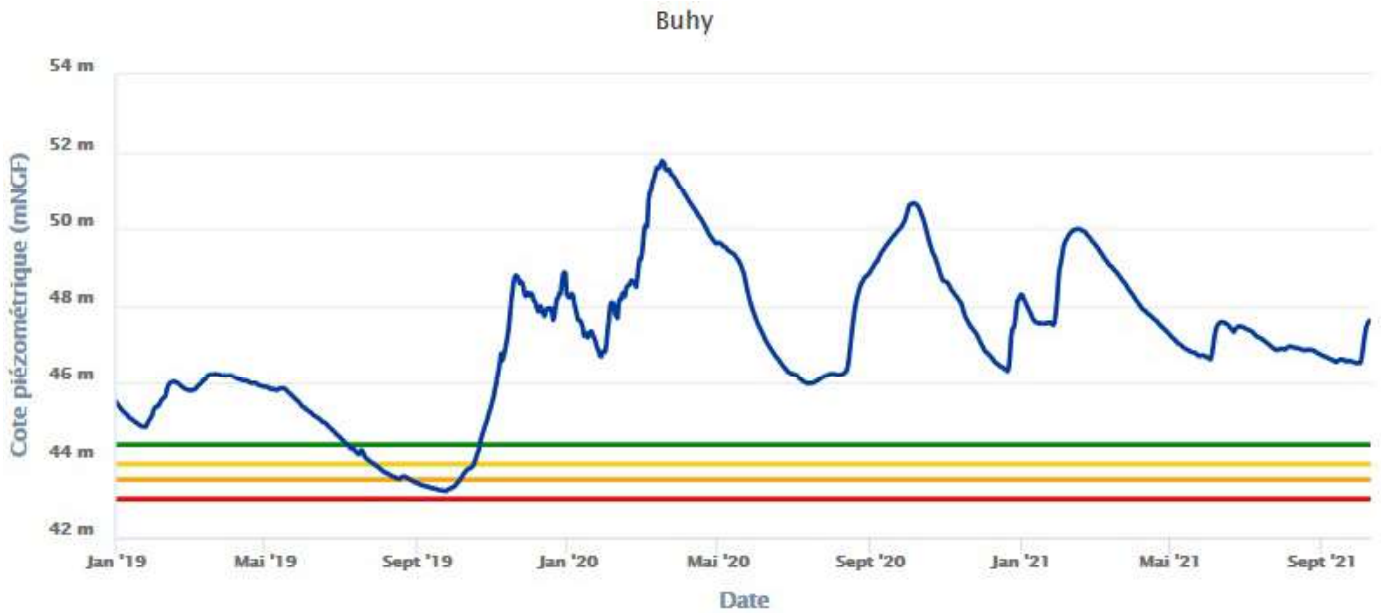
Carte du bassin concerné



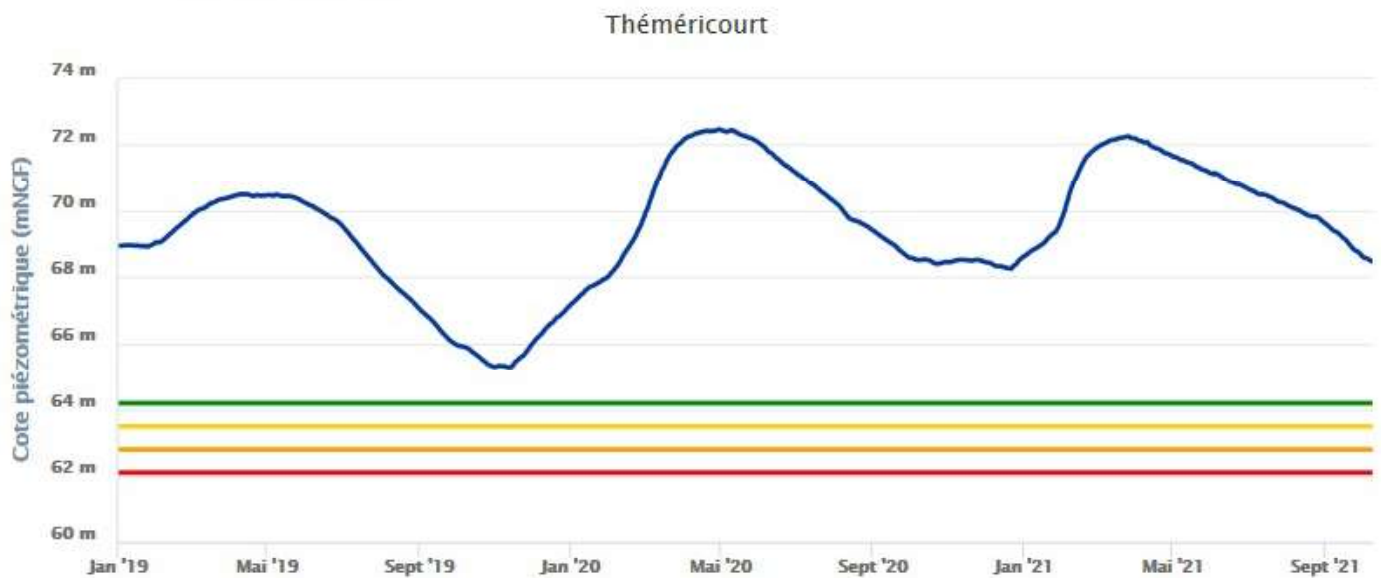
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy



Théméricourt

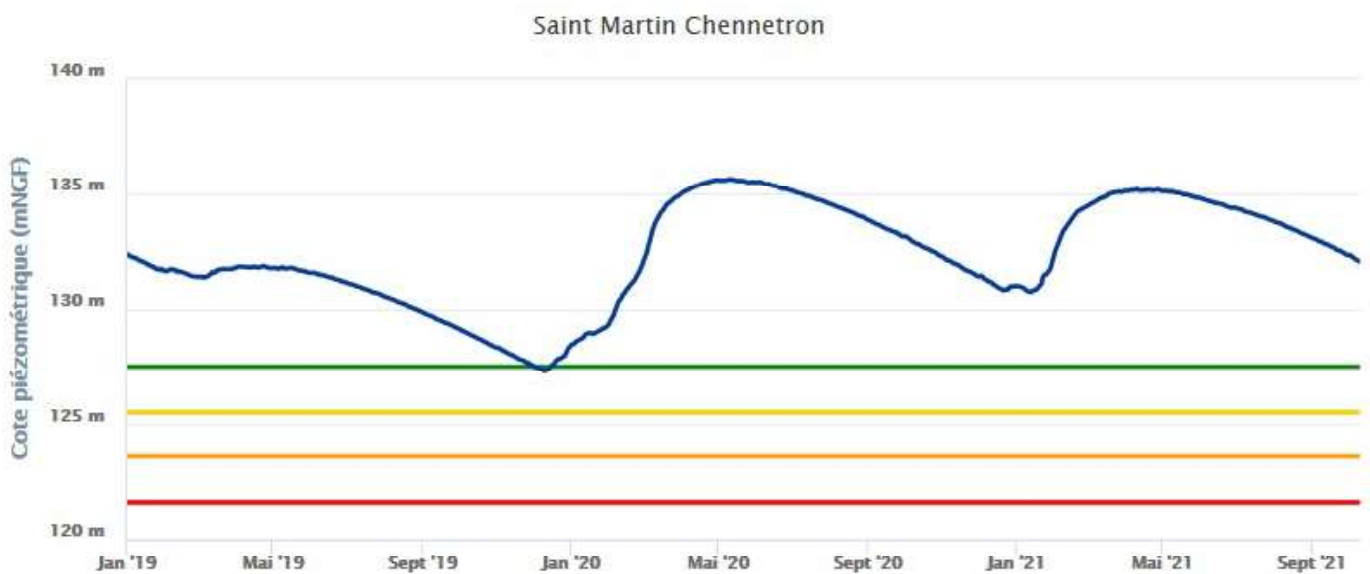


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard

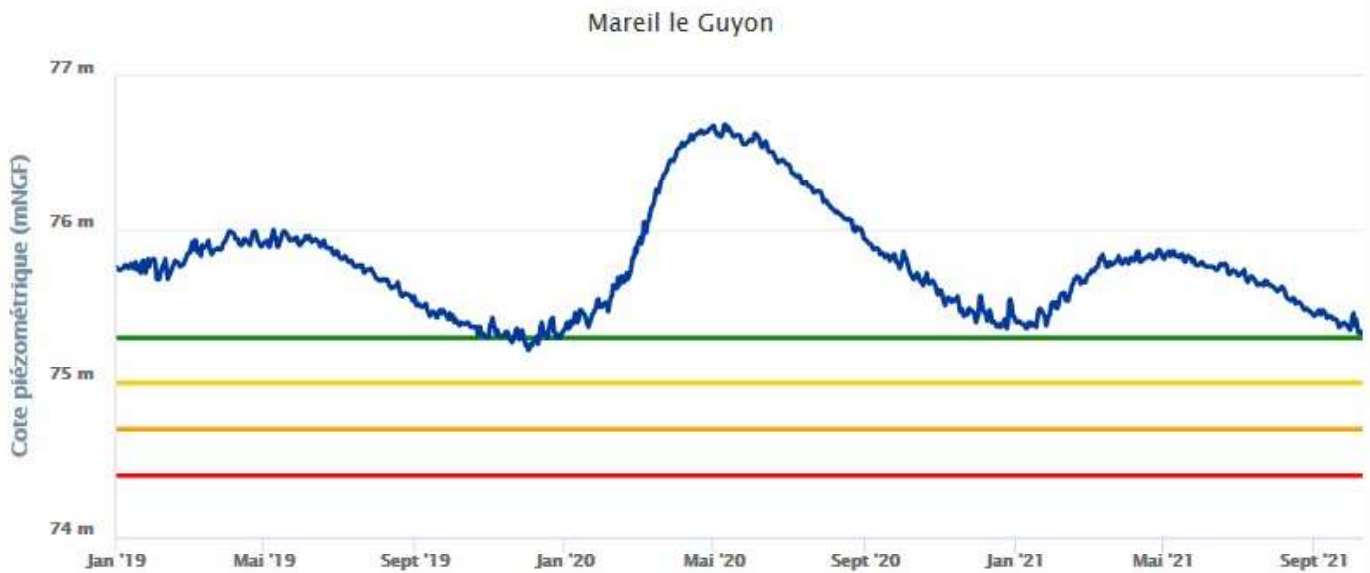


Saint Martin Chenetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

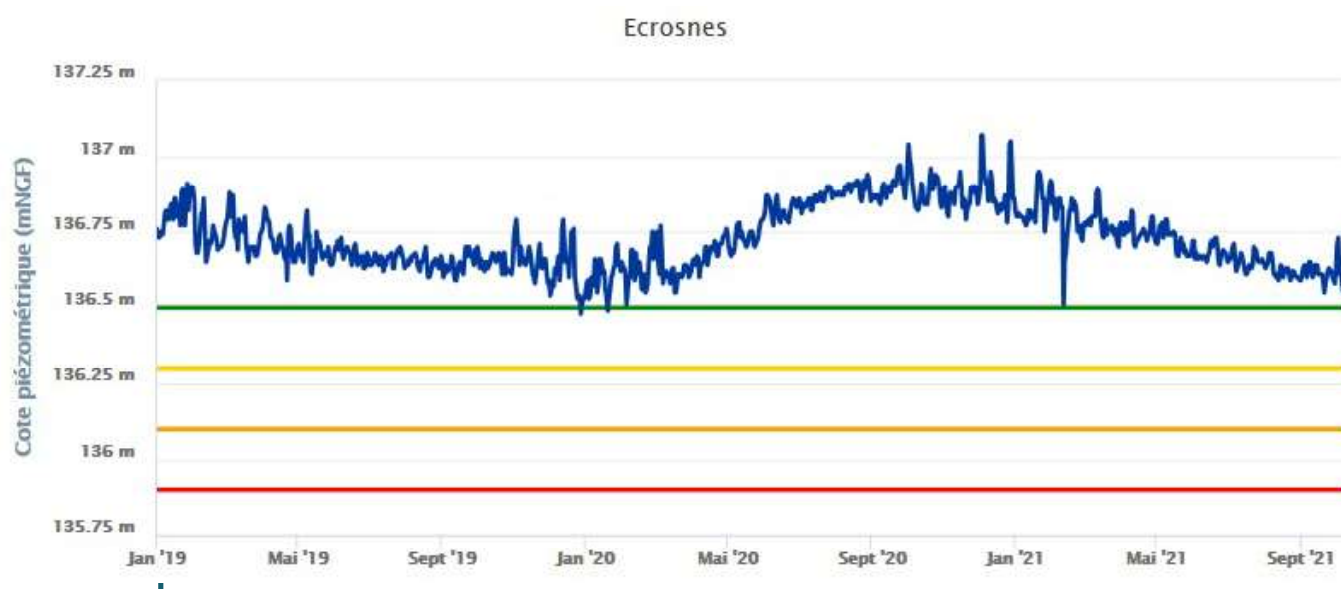


Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Ecrosnes



L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Prochain bulletin d'étiage le 02 novembre 2021